

# ENQUETE PUBLIQUE

## Du lundi 15 juin au mercredi 15 juillet 2020

### ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de **STORM 46 SRL**, dont les bureaux se trouvent Borsbeeksebrug 22 à 2600 ANVERS.

En vue d'obtenir le **permis unique** de classe 1 pour un bien situé Chaussée de Marche à 5330 Assesse, relatif à « **La construction et l'exploitation d'un parc éolien de 3 éoliennes d'une puissance totale maximale de 10,8 MW sur le territoire communal d'Assesse** ».

La demande rentre sous le champ d'application de l'article D. IV.22, 7° k du CODT (production destinée exclusivement à la collectivité). Dès lors, conformément à l'article 81 §2 alinéa 3 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement modifié par l'article 110 du décret-programme du 03 février 2005, le Fonctionnaire délégué et le Fonctionnaire technique sont compétents pour statuer sur la présente demande.

L'enquête publique relative à la demande susmentionnée est réalisée sur le territoire des communes de **ASSESE, GESVES, YVOIR et HAMOIS**, conformément aux modalités prévues par les articles D.29-7 à D.29-19 et R.41 6 du livre 1<sup>er</sup> du code de l'environnement. **Le dossier** comprenant la demande de permis et ses annexes (dont une étude d'incidences sur l'environnement) **peut être consulté à partir du 15 juin** (date d'ouverture de l'enquête) **jusqu'au 15 juillet 2020** (date de clôture de l'enquête) **dans les administrations communales des trois communes concernées** selon les modalités décrites ci-dessous. Durant l'enquête et jusqu'à la date de clôture, toute personne intéressée peut formuler ses observations écrites ou orales auprès des administrations communales concernées. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous auprès de l'agent communal délégué à cet effet.

COMMUNE D'ENQUETE	DATE D'AFFICHAGE	DATE D'OUVERTURE DE L'ENQUETE	LIEU, DATE ET HEURE DE CLOTURE DE L'ENQUETE	MODALITES DE CONSULTATION DU DOSSIER	PERSONNE DE CONTACT	LES OBSERVATIONS ECRITES PEUVENT ETRE ADRESSEES :
ASSESE	Le 27 mai 2020	Le 15 juin 2020	Lieu : Administration communale d'ASSESE Service Environnement <u>Date de clôture :</u> <b>15 juillet 2020</b> <u>Heure de clôture :</u> <b>12h</b>	<b>Le dossier est consultable chaque jour ouvrable pendant les heures de service</b> à l'administration communale (service de l'urbanisme): de 8h30 à 12h du lundi au jeudi et de 13h30 à 16h le mercredi, <b>ou sur rendez-vous le samedi matin de 9h à 11h30</b> (prendre rendez-vous au plus tard 24h à l'avance auprès du service environnement : 083/636.857).	Service environnement Tel : 083/636857 environnement@assesse.be	<b>Par courrier ordinaire :</b> Collège communal Esplanade des Citoyens, 4 5330 ASSESSE <b>Par courrier électronique :</b> environnement@assesse.be
GESVES	Le 2 juin 2020		Lieu : Administration communale de Gesves <u>Date de clôture :</u> <b>15 juillet 2020</b> <u>Heure de clôture :</u> <b>12h</b>	<b>Le dossier est consultable chaque jour ouvrable pendant les heures de service</b> à l'Administration communale, (service de l'environnement): du lundi au vendredi de 9h à 12h, <b>et sur rendez-vous</b> (prendre rendez-vous au plus tard 24h à l'avance auprès du service environnement, Madame Carine LISSOIR : 083/670.211).	Service environnement , Madame Carine LISSOIR : 083/670.211	<b>Par courrier ordinaire :</b> Collège communal Chaussée de Gramptinne 112 5340 GESVES <b>Par courrier électronique :</b> urbanisme@gesves.be
YVOIR	Le 27 mai 2020		Lieu : Administration communale d'Yvoir Service Urbanisme <u>Date de clôture :</u> <b>15 juillet 2020</b> <u>Heure de clôture :</u> <b>12h</b>	<b>Le dossier est consultable</b> à l'Administration communale, (service de l'urbanisme) : <b>uniquement sur rendez-vous</b> (prendre rendez-vous au plus tard 24h à l'avance auprès du service de l'urbanisme au 082/61.03.25).	Service de l'urbanisme Tel : 082/61.03.25 – Mail : urbanisme@yvoir.be	<b>Par courrier ordinaire :</b> Collège communal Rue de l'Hôtel de Ville, 1 5530 YVOIR <b>Par courrier électronique :</b> urbanisme@yvoir.be
HAMOIS	Le 27 mai 2020		Lieu : Administration communale de Hamois Service Urbanisme <u>Date de clôture :</u> <b>15 juillet 2020</b> <u>Heure de clôture :</u> <b>11h</b>	<b>Le dossier est consultable chaque jour ouvrable pendant les heures de service</b> à l'Administration communale : <b>uniquement sur rendez-vous</b> du lundi au vendredi de 8h30 à 12h au service urbanisme ou le samedi matin de 10h à 12h au service population.	Service urbanisme Tel : 083/61.52.34 – Mail : urbanisme@hamois.be	<b>Par courrier ordinaire :</b> Administration communale Rue du Relais, 1 5363 EMPTINNE <b>Par courrier électronique :</b> urbanisme@hamois.be

Toute personne intéressée peut obtenir des explications sur le projet auprès :

\*des communes concernées (voir personnes de contact renseignées ci-avant)

\*du demandeur : STORM 46 SRL, Borsbeeksebrug 22, 2600 Anvers – isabelle.krier@storm.be – Tel : 0477/30.85.36

\*de l'auteur de l'étude d'incidences : CSD Ingénieurs Conseils sa : 081/43.40.76.

\*du fonctionnaire technique : Service Public de Wallonie DGO3-DPA – Direction de Namur-Luxembourg - Avenue Reine Astrid, 39 à 5000 NAMUR – Tel : 081/71.53.46

\*du fonctionnaire délégué : Service Public de Wallonie DGO4 – Direction de Namur - Place Léopold 3, à 5000 Namur – Tel 081/24.61.34